

Dossier de demande de dispense d'épreuves du Diplôme de Comptabilité et Gestion (DCG) (demande de minimum 3 dispenses)

Déposé par : <small>(Nom de l'établissement d'enseignement supérieur)</small>	
Pour : <small>(Intitulé du diplôme¹)</small>	

1. Identification de la demande

1.1. Nom et adresse de l'établissement

Nom de l'établissement, et éventuellement UFR ou composante ou département de rattachement	
Adresse	
Intitulé exact du diplôme délivré par l'établissement ² (joindre un fac-similé du diplôme et du supplément au diplôme)	
Date de création de la formation Le cas échéant, date de la dernière accréditation ou évaluation et périodicité (universités, ESC et assimilés ...)	
Localisations des enseignements (sites, villes, pays)	
Partenaires, en cas de délocalisation du diplôme (joindre en annexe une copie des conventions de partenariat et le cas échéant les annexes pédagogiques)	
Responsable(s) de la formation : Nom, statut, e-mail, rôles/fonctions (préciser le correspondant principal pour la présente demande)	

1.2. Epreuves du DCG dont la dispense est demandée

Intitulé du diplôme	OUI / NON
UE 1 – Fondamentaux du droit	
UE 2 – Droit des sociétés	
UE 3 – Droit social	
UE 4 – Droit fiscal	
UE 5 – Economie contemporaine	
UE 6 – Finance	
UE 7 – Management	
UE 8 – Système d'information de gestion	
UE 9 – Comptabilité	
UE 10 – Comptabilité approfondie	
UE 11 – Contrôle de gestion	

¹ Déposer un dossier par diplôme concerné

² **IMPORTANT : seuls peuvent ouvrir droit à dispense d'épreuves du DCG les diplômes/titres dont la liste est fixée par arrêté.** Tout changement touchant à l'intitulé d'un diplôme ouvrant droit à dispense d'épreuves et/ou au nom de l'établissement qui le délivre doit être signalé au MESRI (bureau DGESIP A1-3) et impérativement donner lieu à dépôt d'un nouveau dossier

UE 12 – anglais des affaires	
UE 13 – Communication professionnelle	

2. ORGANISATION DE LA FORMATION

Si la formation est délocalisée, cette partie doit être remplie séparément pour chaque site d'enseignement.

Si la demande concerne un diplôme national (DUT, BTS, licence, licence professionnelle ...), un seul dossier suffit.

2.1. Organisation pédagogique de la formation

Pour les formations en alternance raisonner par année de formation en indiquant le rythme de l'alternance.

	Année 1	Année 2	Année 3
Semestre 1			
- Volume horaire global			
o Cours			
o TD			
- Stage (nb de semaines)			
Semestre 2			
- Volume horaire global			
o Cours			
o TD			
- Stage (nb de semaines)			

2.2. Contenu de la formation

Le tableau ci-après doit être complété de manière précise pour tous les enseignements (y compris les enseignements pour lesquels la dispense n'est pas demandée). La nature et les modalités des autres éléments du programme (projets, stages, travaux d'études et de recherche) doit être précisée.

Joindre en annexe les syllabus des cours ou unités d'enseignement.

Première année

Unités d'enseignement Matière	ECTS	Volume horaire annuel pour l'étudiant				Nom et qualification des enseignants et intervenants
		Cours	TP / TD	Autres ³	Obligatoire /optionnel	
Total						

Deuxième année

Unités d'enseignement Matière	ECTS	Volume horaire annuel pour l'étudiant				Nom et qualification des enseignants et intervenants
		Cours	TP / TD	Autres ⁴	Obligatoire /optionnel	

³ Travaux d'étude et de recherche, stage, projets...

⁴ Travaux d'étude et de recherche, stage, projets...

Total						

Troisième année

Unités d'enseignement Matière	ECTS	Volume horaire annuel pour l'étudiant				Nom et qualification des enseignants et intervenants
		Cours	TP / TD	Autres ⁵	Obligatoire /optionnel	
Total						

2.3.Modalités de contrôle des connaissances

Préciser en particulier les règles de compensation au sein de chaque module ou bloc de compétences, semestre, année ou diplôme et entre les modules, semestres, années, diplômes ainsi que les modalités d'examens.

2.4.Composition de l'équipe pédagogique

Si la demande est formulée pour un diplôme national, ne pas remplir cette partie.

Nom	Qualification	Statut	Enseignement

3. CORRESPONDANCE DE LA FORMATION AVEC LES EPREUVES DU DCG DONT LA DISPENSE EST DEMANDÉE

Si la formation est délocalisée, cette partie doit être remplie séparément pour chaque site.

Référentiel du DCG	Formations dont la dispense est demandée		
UE / thèmes	Année/ semestre / UE / matières	Heures présentielles étudiant	ECTS
AXE 1 : DROIT DES AFFAIRES			
UE1. Fondamentaux du droit			
1. Introduction générale au droit (45 heures)			
2. Les personnes et les biens (40 heures)			
3. L'entreprise et les contrats (45 heures)			
4. L'entreprise et ses responsabilités (20 heures)			
Total 150 heures		TOTAL	
UE 2 – Droit des sociétés et des groupements d'affaires			
1. L'entreprise en société (40 heures)			

⁵ Travaux d'étude et de recherche, stage, projets....

<ul style="list-style-type: none"> 2. Les principaux types de sociétés (60 heures) 3. L'économie sociale et solidaire et le monde des affaires (10 heures) 4. Les autres types de groupements (15 heures) 5. Prévention et traitement des difficultés (10 heures) 6. Droit pénal des groupements d'affaires (15 heures) 			
Total 150 heures	TOTAL		
UE 3 – Droit social <ul style="list-style-type: none"> 1. Introduction au droit du travail (20 heures) 2. Aspects individuels du droit du travail (70 heures) 3. Aspects collectifs du droit du travail (40 heures) 4. La protection sociale (20 heures) 			
Total 150 heures	TOTAL		
UE 4 – Droit Fiscal <ul style="list-style-type: none"> 1. Introduction générale au droit fiscal (5 heures) 2. L'impôt sur le revenu des personnes physiques (20 heures) 3. Prélèvements sociaux (5 heures) 4. Imposition du résultat de l'entreprise (60 heures) 5. Taxe sur la valeur ajoutée (35 heures) 6. Taxes assises sur les salaires (5 heures) 7. Imposition du patrimoine (15 heures) 8. Notions de contrôle fiscal (5 heures) 			
Total 150 heures	TOTAL		
AXE 2 : GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE			
UE 9 – Comptabilité <ul style="list-style-type: none"> 1. Introduction (15 heures) 2. Méthode comptable (20 heures) 3. Analyse comptable des opérations courantes (50 heures) 4. Travaux d'inventaire (50 heures) 5. Comptabilité et environnement numérique (20 heures) 6. Documents de synthèse (15 heures) 			
Total 170 heures	TOTAL		

UE 10 – Comptabilité approfondie 1. Profession et normalisation comptable (15 heures) 2. Actif (70 heures) 3. Passif (40 heures) 4. Charges et produits (30 heures) 5. Entités spécifiques (15 heures)			
Total 170 heures	TOTAL		
UE 11 – Contrôle de gestion 1. Le positionnement du contrôle de gestion et l'identification du métier (10 heures) 2. La détermination et l'analyse des coûts comme réponse à différents problèmes de gestion (80 heures) 3. La gestion budgétaire (65 heures) 4. Les outils d'amélioration des performances (45 heures)			
Total 200 heures	TOTAL		
UE 6 – Finance d'entreprise 1- Le diagnostic financier des comptes sociaux (40 heures) 2- La politique d'investissement (40 heures) 3- La politique de financement (50 heures) 4- La trésorerie (20 heures)			
Total 150 heures	TOTAL		
Axe 3 : ANALYSE ÉCONOMIQUE ET MANAGÉRIALE			
UE 5 – Économie contemporaine 1- Fondements et finalités de l'activité économique (20 heures) 2- Le fonctionnement de l'économie de marché (30 heures) 3- Les contributions des acteurs financiers à l'activité économique (20 heures) 4- La régulation publique dans une économie de marché (40 heures) 5- La croissance économique : origines et enjeux (60 heures) 6- Les déséquilibres sociaux : explications et enjeux (30 heures)			

Total 200 heures	TOTAL		
UE 7 – Management 1- Les enjeux du management des organisations (35 heures) 2- Le management stratégique (35 heures) 3- Le management organisationnel (70 heures) 4- Le management opérationnel (60 heures)			
Total 200 heures	TOTAL		
AXE 4 : COMMUNICATION ET ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE			
UE 8 – Système d’information de gestion 1. Le système d’information : description et analyse (30 heures) 2. La structuration et le traitement de l’information dans les organisations (140 heures) 3. La sécurité et la fiabilité des systèmes d’information à l’ère de la communication numérique (30 heures)			
Total 200 heures	TOTAL		
UE 13 – Communication professionnelle 1- L’information (20 heures) 2- La communication et le travail collaboratif (40 heures) 3- Le stage (au moins 8 semaines)			
Total 60 heures et au moins 8 semaine de stage	TOTAL		
UE 12 – Anglais des affaires 1- L’entreprise 2- Questions d’économie			
Total 150 heures	TOTAL		

Mettre des renvois au détail des programmes qui doit figurer en annexe.

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. Modalités d’accès à la formation

Préciser les modalités de sélection à l’entrée de la formation (prérequis attendus), la validation des acquis....

(Tableau à dupliquer par parcours demandé et le cas échéant par délocalisation)

(années à préciser)	N-2	N-1	N
Capacité d’accueil			
Nombre de dossiers reçus			
Nombre de dossier admissibles			
Nombre de candidats auditionnés (le cas échéant)			
Nombre de candidats admis sur liste principale			

Nombre d'inscrits en première année			
-------------------------------------	--	--	--

Le cas échéant, si une admission en accès direct en deuxième ou troisième année est possible, préciser les modalités d'accès et dupliquer le tableau précédent.

4.2. Nombre d'inscrits et résultats

Analyse par cohortes (tableau à dupliquer par parcours demandé et le cas échéant par délocalisation)

(années à préciser)	N-3	N-2	N-1
Nombre d'inscrits en première année (A)			
<i>Dont étudiants en alternance (apprentissage ou contrats de professionnalisation)</i>			
<i>Dont étudiants relevant de la formation continue</i>			
Nombre de présents aux examens (B)			
Taux de présence (B/A %)			
Nombre d'étudiant validant leur première année (C)			
Taux de passage (C/B %)			

(années à préciser)		N-2	N-1
Nombre d'inscrits en deuxième année(A)			
<i>Dont étudiants en alternance (apprentissage ou contrats de professionnalisation)</i>			
<i>Dont étudiants relevant de la formation continue</i>			
Nombre de présents aux examens (B)			
Taux de présence (B/A %)			
Nombre d'étudiant diplômés (C)			
Taux de diplômés (C/B %)			

(années à préciser)		N-1	N
Nombre d'inscrits en troisième année(A)			
<i>Dont étudiants en alternance (apprentissage ou contrats de professionnalisation)</i>			
<i>Dont étudiants relevant de la formation continue</i>			
Nombre de présents aux examens (B)			
Taux de présence (B/A %)			
Nombre d'étudiant diplômés (C)			
Taux de diplômés (C/B %)			

4.3. Devenir des diplômés 12 mois après l'obtention de leur diplôme

(tableaux à dupliquer par parcours demandé et le cas échéant par délocalisation) :

(années d'obtention du diplôme à préciser)	N-2	N-1	N
Date de l'enquête			
Nombre de diplômés			
Nombre de répondants			
Taux de réponses (en %)			
Poursuite d'étude (en %)			
Insertion professionnelle en cabinet (expertise ou audit) (en %)			
Insertion professionnelle dans les services comptables d'entreprises ou d'organisations (en %)			
Création d'entreprise (en %)			
VIE, service civique... (en %)			
En recherche active d'emploi (en %)			
Autres (à préciser)			
TOTAL	100%	100%	100%

Il est possible de joindre en annexe les enquêtes insertion.

4.4. Résultats aux UE du DCG

Préciser si l'établissement organise des préparations spécifiques aux UE du DCG non comprises dans la maquette du diplôme et lesquelles :

(années d'obtention du diplôme à préciser)	N-2	N-1	N
Nombre d'inscrits aux UE du DCG : - UE1 - UE2 - UE3 - UE4 - UE5 - UE6 - UE7 - UE8 - UE9 - UE10 - UE11 - UE12 - UE13			
Nombre d'UE du DCG obtenues (ou validées par compensation si l'information est connue) : - UE1 - UE2 - UE3 - UE4 - UE5 - UE6 - UE7 - UE8 - UE9 - UE10 - UE11 - UE12 - UE13			

(Supprimer les lignes inutiles)

4.5. Liste des travaux des enseignants permanents intervenant dans la filière

Limiter la liste aux trois dernières années et distinguer :

- documents pédagogiques (ouvrages, cas, jeux d'entreprise, photocopiés...);
- travaux de recherche (thèses, ouvrages spécialisés, articles, chroniques...).

Les travaux des enseignants vacataires ne doivent pas être pris en compte.

4.6.Participation des enseignants aux épreuves du DCG, du DSCG et du DEC⁶ et, le cas échéant, du CAFCAC⁷ sur les 3 dernières années

	Enseignants	Date des sessions
Conception des sujets d'examens UE 1 UE 2 UE 3... UE4 UE5 UE6 UE7 UE8 UE9 UE10 UE11 UE12 UE13.		
Correction des épreuves écrites UE 1 UE 2 UE 3....		
Membres de commissions d'interrogations orales UE 13		
Membres des jurys nationaux du DCG, DSCG ou du DEC UE 1 UE 2 UE 3....		
Autres responsabilités		

Date

Signature du responsable de l'établissement

⁶ Diplôme d'expertise comptable

⁷ Certificat d'aptitude à la fonction de commissaires aux comptes

5. ANNEXES

5.1.Fac-similé du diplôme

5.2.Syllabus de cours

5.3.Convention de partenariat en cas de délocalisation

5.4.Autres

6. SOMMAIRE

A mettre à jour

1. IDENTIFICATION DE LA DEMANDE	1
1.1. NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT.....	1
1.2. INDICATION DES EPREUVES DU DSCG DONT LA DISPENSE EST DEMANDEE	1
2. ORGANISATION DE LA FORMATION	2
2.1. ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION	2
2.2. CONTENU DE LA FORMATION.....	2
2.3. MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES	3
3. CORRESPONDANCE DE LA FORMATION AVEC LES EPREUVES DU DSCG DONT LA DISPENSE EST DEMANDEE	3
4. AUTRES INFORMATIONS.....	6
4.1. MODALITES D'ACCES A LA FORMATION	6
4.2. NOMBRE D'INSCRITS ET RESULTATS.....	7
4.3. DEVENIR DES DIPLOMES 12 MOIS APRES L'OBTENTION DE LEUR DIPLOME	7
4.4. RESULTATS AUX UE DU DSCG.....	8
4.5. LISTE DES TRAVAUX DES ENSEIGNANTS PERMANENTS INTERVENANT DANS LA FILIERE	8
4.6. PARTICIPATION DES ENSEIGNANTS AUX EPREUVES DU DSCG ET DU DEC ET, LE CAS ECHEANT, DU CAFAC SUR LES 3 DERNIERES ANNEES.....	9
5. ANNEXES	10
5.1. FAC-SIMILE DU DIPLOME.....	10
5.2. SYLLABUS DE COURS	10
5.3. CONVENTION DE PARTENARIAT EN CAS DE DELOCALISATION	10
5.4. AUTRES.....	10
6. SOMMAIRE.....	10